

CTL du 13 mars 2012

Budget 2012 :

Alors que depuis des années des coupes sombres ont été opérées sur tous les postes budgétaires, Monsieur Mathieu vous nous présentez aujourd'hui un budget 2012 amputé de 20% par rapport aux crédits 2011. En tenant compte de l'inflation, le budget départemental aura fondu de plus d'un quart en 2 ans. Totalement inacceptable !!!! Comment allons-nous pouvoir travailler dans des conditions décentes ??

Pour FO DGFIP 49 cela n'est ni concevable, ni acceptable !!!

Par exemple, faire 5 000 € d'économie sur les fournitures 2012 apparaît plus qu'ambitieux, alors que nous avons adopté depuis une dizaine d'année une démarche d'autolimitation des besoins. En arriverons-nous à acheter des stylos, règles, gommes, crayons de papier ... avec nos fonds propres??

Cela n'est ni concevable, ni acceptable !!!

Comment faire une économie de 7 000 € sur les imprimés alors que le nombre d'imprimantes et photocopieurs fonctionnant correctement diminue ? Depuis le mois d'octobre 2011, nous vous rappelons, Monsieur Mathieu, l'urgence d'un entretien sur les photocopieurs. Cette situation qui perdure devient intolérable. Nous adressons à nos clients, à nos partenaires des collectivités locales, des lettres ou éditions qui ridiculisent nos services. **Cela n'est ni concevable, ni acceptable !!!**

Concernant le courrier, l'économie de 45 000 € sur les dépenses d'affranchissement semble difficilement réalisable, surtout si on prend en compte le fait que l'expérimentation menée dans le Choletais a été arrêtée avant son terme. Les représentants FO souhaitent vous rappeler que ces économies ne doivent pas se transformer en charges supplémentaires pour le personnel !!!

Cela n'est ni concevable, ni acceptable !!!

Et que dire du marché national de nettoyage des locaux, passé à minima avec la société ONET, mettant la pression sur son personnel (précarisation, manque d'heures attribuées, horaires et salaires indécents..). Bien évidemment, les femmes de ménage ne sont pas à incriminer, et subissent le cruel manque de moyen attribué par l'administration.

Monsieur Mathieu, considérez vous aujourd'hui que les moyens attribués à ce marché répondent aux attentes des agents ? Pour FO DGFIP 49, la réponse est clairement NON.

Monsieur Mathieu, vous l'aurez bien compris, le syndicat FO DGFIP 49 ne gèrera pas la pénurie avec vous. Dans l'intérêt des agents, nous revendiquons de meilleures conditions de travail à la DDFIP.

Ne comptez pas sur nous, par souci d'économie, pour cogérer ou supprimer des postes et services. Bien au contraire, nous défendrons toujours le réseau et le maintien de tous les sites du département, avec du personnel à la hauteur des besoins des postes et services.

Notation:

FO DGFIP 49 a toujours été opposé à la prime au mérite et au système d'évaluation- notation en place qui ne permettent pas de valoriser les compétences de l'ensemble des collègues à leur juste valeur.

Par ailleurs, ce mode d'attribution des bonifications conduit à une **véritable discrimination financière** entre collègues attisant les rancœurs.

De plus, depuis l'ouverture de la campagne de notation 2012, **certains collègues subissent des pressions inacceptables** lors de leurs entretiens afin de ne pas faire de recours qui pourraient « nuire à leurs carrières » selon les propos de certains notateurs.

Monsieur Mathieu, nous vous demandons que cessent ces pratiques intolérables, et de rappeler clairement aux chefs d'unités que les recours constituent un droit pour les agents.

N'hésitez pas à contacter les responsables Force Ouvrière pour tout problème rencontré.

FO DGFIP 49 réaffirme son opposition à ce système au mérite et revendique l'augmentation générale et significative des salaires pour tous (rattrapage de la perte de pouvoir d'achat des traitements depuis 2000), ainsi que la revalorisation du point d'indice.

* * * * *

La dégradation continue des conditions de travail et la baisse des salaires prennent leurs sources dans la politique d'austérité imposée par le gouvernement pour satisfaire les marchés financiers.

Alors qu'aucune réelle mesure n'est prise pour relancer l'activité économique, le cadre de la récession, de réduction de déficit et de paiement de la dette imposée par la troïka (Union européenne, FMI, BCE) aux états membres dans leurs constitutions nationales par la règle d'or et les deux traités M.E.S (Mécanisme Européen de Stabilité) et le T.S.C.G (Traité sur la stabilité, la Coordination et la Gouvernance de l'union économique et monétaire) ouvrent la voie à une situation à la « grecque » dans tous les pays européens pour satisfaire les marchés et les multinationales, pour l'essentiel, américains.

Ainsi, on comprend mieux la situation départementale dans les postes et services, qui ne pourra qu'empirer vers une situation « explosive » dans les mois à venir.

Pour FO DGFIP 49, ces deux traités (M.E.S et T.S.C.G.) ne peuvent déboucher que sur l'accélération des privatisations, le démantèlement des services publics, la remise en causes des sites, la destruction de la protection sociale, des régimes de retraites, du code des pensions, ainsi que du statut de la fonction publique.

FO DGFIP 49, avec sa confédération, condamne ces traités qui sont ni amendables, ni aménageables et appelle à la mobilisation des agents de la DGFIP.

Avec sa confédération, la section FO DGFIP 49 entend combattre toute austérité qu'elle soit de droite, de gauche ou syndicale.

ADHEREZ A FORCE OUVRIERE

Bulletin d'adhésion à retourner à Michel Gillard (ddfip Talot)



Nom :

Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat FO DGFIP**

Fait à

le

(signature)

➔ **66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu**

Retrouvez toutes les informations sur notre site Internet :

- <http://www.fo-dgfip-sd.fr/049/>